

2 au 19
oct.



JOURNÉES
DÉPARTEMENTALES
des
aidants

Aidons les
aidants à
prendre soin
d'eux

> CINÉ-DÉBAT

> RENCONTRES

> CONFÉRENCES

LE MOT DU PRÉSIDENT

Les aidants sont ces milliers de personnes qui accompagnent au quotidien un proche, en situation de maladie ou de handicap. Dans les Hautes-Pyrénées, nous estimons leur nombre à 20 000, un chiffre considérable. Le plus souvent, l'aidant est une sœur, un frère, un enfant, une mère, un père, un conjoint. Et leur situation n'est pas toujours reconnue à sa juste valeur. Or, les missions de nos aidants sont bien réelles et exigeantes. Leur rôle est essentiel dans notre société. Sans les aidants, nous ne pourrions pas mener à bien notre ambition de maintenir à domicile les personnes âgées dépendantes.

C'est pourquoi le Département a décidé de se mobiliser, pour eux, à l'occasion des journées départementales des aidants. Nous nous associons avec tous nos partenaires traitant de la question des proches aidants afin de les soutenir, les informer, leur permettre de vivre mieux leur situation d'aidant et surtout, de prendre soin d'eux. Des messages d'informations seront également diffusés sur les radios locales.

Enfin, si nous mettons en lumière le travail des aidants, c'est aussi parce qu'ils témoignent d'une conception de la vie en société fondée sur les solidarités de proximité, la bienveillance et l'attention aux autres. Pour le Département, ces valeurs sont essentielles.

Michel PÉLIEU
Président du Département
des Hautes-Pyrénées

LE PROGRAMME

Les journées départementales des aidants, organisées dans les Hautes-Pyrénées du **2 au 19 octobre**, valorisent et soutiennent les milliers de personnes anonymes qui accompagnent chaque jour un proche, malade, handicapé, ou en perte d'autonomie, quel que soit son âge.

MARDI 3 OCTOBRE

14h à 16h - Mairie de Rabastens-de-Bigorre

Groupe de parole animé par un psychologue avec le collectif aidants organisé par le CLIC Vic-en-Bigorre Montaner Gérologie

15h - Résidence ARPAVIE « Le Stade », Tarbes

« Aidants : Prendre soin de soi ».

Intervention de Claudine HOURCADET, psychologue sociale.

20h - Cinéma le Parvis, Ibos

Projection du film « The Father » suivi d'une table ronde.

En présence de Claudine HOURCADET, psychologue sociale, Sandra BRUYERE, psychologue, Dr BLEULER, médecin.

MERCREDI 4 OCTOBRE

15h - Résidence ARPAVIE « Le Stade », Tarbes

Café des aidants

JEUDI 5 OCTOBRE

Résidence ARPAVIE « Le Stade », Tarbes

10h à 12h - Présentation du programme ICOPE et repérage de la fragilité (prévention de la dépendance)

15h30 à 16h30 - Ateliers d'hypnose

VENDREDI 6 OCTOBRE

14h30 - Auditorium, CCI (Centre Kennedy, Tarbes)

Projection du film « La promesse de l'aidant » d'Edouard CARRION suivie d'un débat

MERCREDI 11 OCTOBRE

9h à 17h - Mairie de St-Laurent-de-Neste et Local Trait d'Union (30 av. des Pics)

Médiation aidants-aidés, point conseil budget, informations sur les ateliers numériques dédiés aux familles (proposés par l'UDAF 65). Ateliers yoga, massage bien-être.

Conférence « Prendre soin de soi » par Bruno BARNERON et le Dr Girma MASCLARY

JEUDI 19 OCTOBRE

14h30 - Le Petit théâtre, Rabastens de Bigorre

Pièce de théâtre « Marche ou rêve »

Parler des jeunes aidants au collège

Au collège, on estime qu'un élève par classe est en situation d'aidant. La maison des adolescents 65 et le Dr BLEULER interviendront dans le collège de Loures-Barousse sur la thématique des jeunes aidants les **11 et 18 octobre** (réservé aux scolaires).

LES JOURNÉES DÉPARTEMENTALES DES AIDANTS BÉNÉFICIENT DU SOUTIEN DE :

- **Partenaires financiers** : Département, ARS et CNSA
(Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie).

QUI SONT LES AIDANTS ?

En France, le nombre total d'aidants est estimé à 8 millions de personnes. Dans les Hautes-Pyrénées, ils sont près de 20 000, parfois sans le savoir.

- 76 % ont moins de 65 ans
- 64 % sont aidants sans le savoir
- 58 % sont des femmes
- 52 % d'entre eux travaillent
- 34 % aident deux personnes ou plus

QUEL EST LE RÔLE DE L'AIDANT ?

- Il assure un soutien moral à son proche 66 %
- Il effectue ses tâches domestiques 55 %
- Il l'accompagne dans ses déplacements 50 %
- Il joue un rôle de surveillance 50 %
- Il l'aide dans ses démarches administratives 40 %

SOUTENIR L'AIDANT, C'EST AUSSI SOUTENIR L'AIDÉ

- En lui proposant une offre de service adaptée à ses besoins et ses souhaits (répit, écoute, conseil, informations...)
- En lui évitant des situations d'épuisement.
- En lui permettant de maintenir un équilibre de vie.
- En prévenant les situations de maltraitance.

QUELS SONT LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX AIDANTS ?

- La formation au rôle d'aidant (assurée par des associations comme France Alzheimer, UNAFAM, France Parkinson, APF France Handicap, CLIC)
- Les temps de répit (répit à domicile, hébergement temporaire pour le proche aidé, accueil de jour, séjours de vacances, groupes de parole, plateforme de répit)
- Recours aux technologies pour compléter la présence de l'aidant (détecteurs de chutes, télésurveillance, pilulier électronique, monte escaliers...)

Exemple : Alzheimer

Dans les Hautes-Pyrénées, on estime à plus de 5 000 le nombre de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer. L'aidant consacre en moyenne 6,5 heures par jour à son proche malade d'Alzheimer. Le temps d'activité de l'aidant peut ainsi être valorisé à 3 000 euros par mois.

LE POIDS DE L'AIDE INFORMELLE EN FRANCE

L'aide informelle apportée par la famille, les amis, les voisins, représente 70 % de l'aide totale nécessaire pour

répondre aux besoins de la vie courante des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile.

DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

L'action sociale et la prévention médico-sociale sont les premières responsabilités du Département et son premier budget. Le Département accompagne les personnes âgées et les personnes en situation de handicap en finançant les aides humaines ou techniques à domicile à travers :

- **L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) :** 51,2 M€
dont 37,9M€ pour l'APA à domicile 6 785 bénéficiaires
- **La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) :** 12,2 M€
1 777 bénéficiaires
- **L'Allocation de Compensation Tierce Personne (ACTP) :** 1,6 M€
246 bénéficiaires

65,5 % des heures d'aide humaine pour compenser un handicap sont fournies par les aidants familiaux haut-pyrénéens (456 000 heures sur un total de 700 000).

CONTACT PRESSE :

Julien COURDESSES, Relations presse
Tél. : 05 62 56 78 44 - julien.courdesse@ha-py.fr